

ÉDUCATION

INTERVIEW

Contre la constante macabre

Un tiers de bons, un tiers de moyens et un tiers de mauvais : l'évaluation des élèves en France est dictée par un phénomène de « constante macabre », découverte et dénoncée par André Antibî, directeur du laboratoire des sciences de l'éducation de l'université Paul-Sabatier à Toulouse. Il propose pour y remédier une évaluation par contrat de confiance.

Les Idées en mouvement : Comment avez-vous découvert le phénomène de constante macabre et de quoi s'agit-il ?

André Antibî : Un élève qui a tout compris, s'il a la malchance de faire partie du bas de classe, le mauvais tiers pour simplifier, aura quand même une mauvaise note. Il faut toujours qu'il y ait un certain pourcentage, et c'est ce pourcentage constant que je qualifie de constante macabre. C'est un vrai phénomène de société, inconscient de la part des enseignants. Quand j'ai découvert ce phénomène, cela faisait 20 ans que j'enseignais en étant convaincu que c'était normal d'avoir une moyenne de classe de 10, ce qui est en soi une aberration : ça équivaut à peu près à la moitié des élèves en situation d'échec.

C'est de loin pour nous le dysfonctionnement le plus important de notre système éducatif. Tant qu'on n'aura pas réglé ce problème, on ne pourra rien étudier, rien analyser et rien régler sérieusement.

Comment avez-vous réagi ?

J'ai écrit un article en 1988 qui a été repris par les médias, et j'ai fait beaucoup de conférences entre 1988 et 2000. À chaque fois l'auditoire semblait adhérer à mon combat. Mais je me suis rendu compte qu'il ne suffisait pas de dénoncer un phénomène pour que les choses bougent. J'ai alors décidé d'écrire un livre⁽¹⁾ grand public qui est sorti il y a un peu moins de deux ans et que la presse française, sensible à l'intérêt de ce thème pour notre pays, a soutenu. Les journalistes ont écrit des articles de manière vraiment militante.

Dans le même temps, j'avais écrit à Claude Thélot, à Jacques Chirac et au ministre de l'Éducation nationale de l'époque pour dénoncer ce dysfonctionnement. Puis j'ai eu l'idée d'impliquer les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves. Aujourd'hui nous réunissons une trentaine de syndicats. Il y a eu un mouve-



© DR

ment de rassemblement très fort, par le bouche à oreille. Maintenant il existe un appel d'une page⁽²⁾.

Il fallait trouver une solution pour modifier la situation et l'améliorer. J'ai proposé un système d'évaluation par contrat de confiance (EPCC). L'expérimentation a démarré en novembre dernier, avec 200 professeurs volontaires en France, mais aussi certains en Belgique et en Espagne.

Maintenant nous avons un appui officiel de l'Éducation nationale. J'ai été reçu au cabinet du ministre à deux reprises et le ministère nous a contactés pour mettre en place, dès l'an prochain, au niveau national un plan important d'expérimentation avec des moyens importants.

En quoi consiste l'EPCC ?

Le point le plus important c'est qu'on ne change rien, ni les programmes, ni la manière d'enseigner des professeurs. On ne touche qu'à la phase de contrôle, pas à l'enseignement. Avant le contrôle, on prévient clairement l'élève de 80 % du contenu de l'épreuve qu'il aura. Par exemple en mathématiques, mais ça se fait dans toutes les matières, le professeur a traité depuis le contrôle précédent une trentaine d'exercices. Il en choisit une dizaine de manières à balayer les points importants du programme. Les 20 % restants sont une question classique.

Quel recul avez-vous aujourd'hui sur cette expérimentation ?

Nous avons organisé une réunion en juin à Paris, avec, entre autres, une demi-journée consacrée aux comptes rendus d'expérimentation, de mise en application de ce système. C'était très favorable. La moyenne a augmenté de deux points, se situant ainsi autour de 13. Mais contrairement à ce que pourraient craindre certains, toutes les notes ne sont pas bonnes, mais cette fois ce n'est pas de l'échec artificiel.

De plus la confiance est rétablie, comment voulez-vous qu'il y ait de la confiance quand le professeur au lieu de remplir sa vraie mission de formateur est un sélectionneur malgré lui ?

Le point très fort qui est également apparu, c'est que les élèves travaillent beaucoup plus, parce qu'ils savent que leur travail va payer. Pendant la phase d'apprentissage, les élèves sont plus attentifs parce qu'ils se disent que ça va peut-être tomber au contrôle.

D'aucuns penseront qu'on ne convoque pas la capacité de raisonnement de l'élève.

Que leur répondez-vous ?

C'est une illusion de penser que les élèves le jour du contrôle font preuve d'une imagination incroyable. C'est le plus grand mensonge qui existe dans le domaine de la pédagogie. En temps limité, personne n'est capable de résoudre des exercices d'un type vraiment nouveau.

Ce n'est pas du tout facile pour un élève d'apprendre, et même quand on donne la liste à l'avance, il faut bûcher. C'est déjà très difficile d'être capable de travailler, d'apprendre, de comprendre, d'assimiler, et d'être capable de reproduire tout ça en temps limité.

J'ajoute que cela ne concerne que le contrôle. Durant toute la phase d'apprentissage, il est vivement conseillé aux enseignants de proposer aux élèves des activités riches et substantielles pour développer leur esprit critique.

**Propos recueillis par
Laetitia Déchanet**

¹ La Constante macabre, André Antibî, éditions Math'Adore, Toulouse, 159 pp.
² Voir site : <http://mclcm.free.fr>